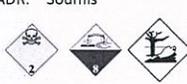


ammoniac, liquéfié, sous pression				ammoniaque, liquéfié, sous pression ; ammoniac anhydre liquéfié ; ammoniac, anhydre											
 N° BIG: 10249 N° Ericard: 2-42															
 268 1005 Hazchem: 2RE ONU: 1005		ADR: Soumis 		 H221 H280 H331 H314 H400 Mention d'avertissement: Danger		 R10 R23 R34 R50									
Formule: NH3		Numéro CAS: 7664-41-7		Numéro CE: 231-635-3											
Odeur: Odeur irritante/piquante. Odeur asphyxiante		Couleur: Incolore		Aspect physique: Gaz liquéfié											
Distances d'actions de protection (ERG):		Carte ERG: 125		Nom ERG: GASES - CORROSIVE											
Sécurité publique: Par mesure de prévention immédiate, isoler le site de déversement ou de fuite dans un rayon minimum de 100 mètres.				En cas d'incendie: Si une citerne, un wagon-citerne ou un camion-citerne est impliqué(e) dans un incendie, ISOLER le site dans un rayon de 1600 mètres ; de plus, envisager une première évacuation dans un rayon de 1600 mètres.											
Généralités (en cas de fuite): Distances d'isolement initial et d'actions de protection pour les matières surliquées. Pour les autres matières, augmenter, autant que nécessaire, dans la direction du vent, la distance d'isolement indiquée sous « SÉCURITÉ PUBLIQUE ».				Détails (tableau 1)		Distance d'isolement initial		Protection contre le vent							
				Ammonia, anhydrous				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Jour</th> <th>Nuit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0.1 km</td> <td>0.2 km</td> </tr> <tr> <td>0.8 km</td> <td>2.0 km</td> </tr> </tbody> </table>		Jour	Nuit	0.1 km	0.2 km	0.8 km	2.0 km
Jour	Nuit														
0.1 km	0.2 km														
0.8 km	2.0 km														
En cas de petite fuite				30 m											
En cas de fuite importante				150 m											
Voir l'introduction, sous le titre ERG pour le tableau détaillé															
Danger d'incendie															
Danger d'incendie direct: Peu combustible. Inflammable en présence d'une source d'énergie forte.															
Danger d'explosion															
Danger d'explosion direct: Gaz/vapeur explosif dans limites d'explosivité si source d'énergie forte.															
Danger d'explosion indirect: Chaleur fait monter la pression: citerne/fût peut exploser.															
Danger de réactivité: En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (vapeurs nitreuses). Réaction violente à explosive avec nombre de composés, p.ex.: avec (certains) acides, avec les oxydants (forts) et avec (certains) halogènes. Réagit en présence d'eau (humidité) avec (certains) métaux et leurs composés.															
Danger pour l'environnement															
Dangereux pour l'environnement.															
Mesures de lutte contre l'incendie															
Moyens d'extinction: Eau pulvérisée. Poudre BC. Acide carbonique.															
Instructions de lutte contre l'incendie: Si aucun danger pour/dans les environs: laisser brûler. Si matières dangereuses à proximité: envisager l'extinction. Arroser si par après possible d'arrêter fuite/arrivée de gaz. Refroidir citernes/fûts à l'eau pulvérisée/mettre à l'abri. Risque d'explosion physique: éteindre/refroidir depuis abri. Ne pas déplacer la cargaison si exposée à la chaleur. Après refroidissement: explosion physique toujours possible. Diluer le gaz toxique avec de l'eau pulvérisée. Tenir compte des liquides d'extinction toxiques. Modérer l'emploi d'eau, si possible la recueillir/l'endiguer.															
Premiers secours															
Inhalation: Emmener la victime à l'air frais.															
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 min./se doucher. Enlever les vêtements pendant le rinçage. Si les vêtements collent à la peau, ne pas les enlever.															
Contact oculaire: Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 min.															
Seuils d'intervention				Valeurs limites		Mesure de courte durée									
Pays-Bas (Ammoniak)				France: Ammoniac anhydre		Type		Potentiel d'ionisation		Lampe		Facteur de correction			
VRW		AGW		LBW		VME		VLE							
20 mg/m ³		100 mg/m ³		1000 mg/m ³		10 ppm		20 ppm		Rae PID		10.16 eV			
28.25 ppm		141.25 ppm		1412.5 ppm		7 mg/m ³		14 mg/m ³				10.6 eV			
9.7															
AEGL (Ammonia)				Belgique: Ammoniac		Type		Identification		No		Plage de mesure			
AEGL1		AEGL2		AEGL3		VME		VLE							
10 min. 30 ppm		220 ppm		2700 ppm		20 ppm		50 ppm		Dräger		Ammonia 5/a			
30 min. 30 ppm		220 ppm		1600 ppm		14 mg/m ³		36 mg/m ³				7			
60 min. 30 ppm		160 ppm		1100 ppm								50 - 700 / 5 - 70 ppm			
												0,25 - 3 ppm			
												2 - 30 ppm			
										Rae		Acétone			
												10-111-40			
												Amines			
												10-132-10			
												Ammonia			
												10-100-05			
Propriétés physiques et chimiques															
Point d'éclair :				Point d'ébullition : -33 °C				Masse moléculaire : 17.03 g/mol							
Température d'auto-ignition : 651 °C				Point de fusion : -78 °C				Log Kow : -1.14							
Limites d'inflammabilité : 15 - 25 vol %				Densité de vapeur relative : 0.59				Viscosité dynamique :							
Énergie minimale d'ignition : 680 mJ				Densité relative : 0.71				Solubilité : l'eau (34 g/100 ml)							
Conductivité : 19 µS/m				Pression de vapeur : 8572 hPa (20 °C)				Seuil d'odeur : 1 - 50 ppm							
SADT :				20330 hPa (50 °C)											
				pH : 11.6											